

COMMUNIQUE OFFICIEL

SEMINAIRE DU C.P.C.C SUR L'ARRETE DES COMPTES 2009

Le Conseil Permanent de la Comptabilité au Congo « C.P.C.C. » informe les Professionnels de la comptabilité, les Cadres Comptables et Financiers des entreprises et tous les Agents Economiques qu'il organise du 11 au 15 janvier 2010, un séminaire portant sur **L'ARRETE DES COMPTES 2009**.

Ce séminaire a pour but de permettre aux agents économiques de clôturer dans les meilleures conditions les états financiers de l'exercice comptable 2009 en prenant en compte toutes les nouveautés fiscales et comptables intervenues au cours de l'année 2009. **Les questions liées à l'adoption du Système Comptable OHADA (SYSCOHADA) et des normes comptables internationales (full IFRS et IFRS pour PME) par le République Démocratique du Congo ainsi que celles liées aux aspects comptables et financiers de la transformation des Entreprises Publiques en Sociétés Commerciales et en Etablissements Publics seront largement abordées.**

Le séminaire se tiendra à **Kinshasa dans la salle du CEPAS située sur l'avenue Père BOKA n° 9 dans la Commune de la Gombe (en face du Ministère des Affaires Etrangères) et les inscriptions se prennent tous les jours ouvrables de 09h00' à 16h00' au Centre FORCO du CPCC, sis Avenue du Grand Séminaire n° 51, Quartier Nganda à Kinshasa/Kintambo.**

Compte tenu de l'importance du sujet et surtout du nombre des places limitées, il est demandé aux Opérateurs économiques de prendre toutes les dispositions nécessaires pour s'inscrire à ce séminaire au plus tard le vendredi 08 janvier 2009.

Fait à Kinshasa, le 10 décembre 2009



LE SECRETAIRE GENERAL DU C.P.C.C.


André FOKO TOMENA
Réviseur Comptable